



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Au Conseil intercommunal
de l'Association de communes
Police Région Morges

DATE : Morges, le 14 juin 2021/ppz

Séance d'installation du Conseil intercommunal et du Comité de direction

Convocation et ordre du jour

Mesdames, Messieurs,

A la demande de Monsieur le Préfet, les délégués désignés par les Autorités communales, pour représenter les Autorités de l'Association de communes Police Région Morges, pour la législature 2021-2026, sont convoqués pour le

**mardi 29 juin 2021, à 19h00,
à la Grande salle,
chemin des Plantées 1, 1131 Tolochenaz.**

Ordre du jour :

Sous la présidence de Monsieur le Préfet

1. Accueil
2. Désignation d'un secrétaire de séance.
3. Désignation de deux scrutateurs de séance.
4. Assermentation des membres du Conseil intercommunal.
5. Election du Président du Conseil intercommunal.
6. Election du secrétaire du Conseil intercommunal et de son remplaçant.

Sous la présidence du nouveau Président

7. Election du vice-président.
8. Election des scrutateurs.
9. Election des scrutateurs suppléants.
10. Election du Comité de direction.
11. Election du Président du Comité de direction.

Page : 1/2

Sous la présidence de Monsieur le Préfet

12. Assermentation du Comité de direction et du Président.

Sous la présidence du nouveau Président

13. Election des membres de la Commission de gestion et des finances.

14. Communications du Bureau

- Lieu des séances du Conseil intercommunal, selon l'élection du nouveau Président.

15. Communications du Comité de direction

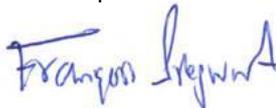
- Dates des séances du Conseil intercommunal 2021.

16. Lecture et approbation du procès-verbal de la présente séance.

Pour information :

Le délégué absent, qui n'aura pas prêté serment, n'est pas éligible à des fonctions internes du Conseil, ni au sein du Comité de direction.

le président



François Siegwart

la secrétaire



Claude de Titta